

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

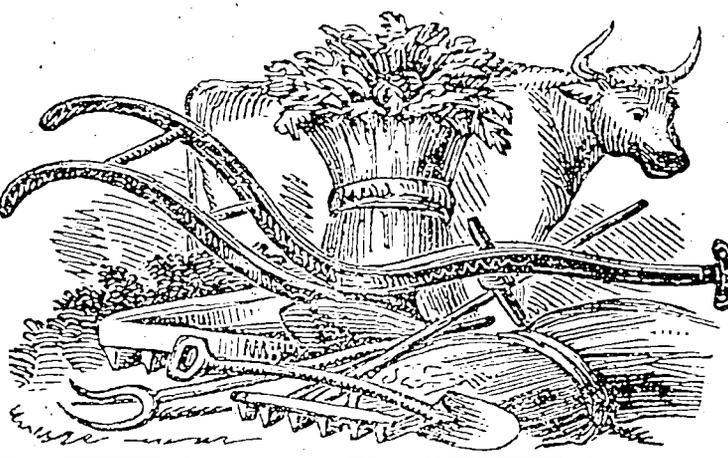
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

lère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Quelques considérations sur le fumier comme engrais; fumiers de cheval, de mouton et de poule.

Revue de la Semaine : Le gouvernement français; prières publiques en France.—Ouverture du Deuxième Parlement de Québec; affaire des Tanneries.

Sujets divers : La picote.—Aux cultivateurs dont les terres sont mauvaises ou épuisées.

Petite chronique : La loi des écoles du Nouveau-Brunswick. ses déplorables conséquences.—La question de l'eau dans les campagnes.—La culture des atacas.

Recettes : Chaussures humides.—Oreillers et matelas.

CAUSERIE AGRICOLE

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE FUMIER COMME ENGRAIS.

(Suite.)

LE FUMIER DE CHEVAL.

Beaucoup plus sec que les précédents, le *fumier de cheval* est regardé comme un engrais chaud, et convient surtout aux terres compactes, froides et humides. Comme il renferme peu d'humidité, sa décomposition est rapide, il fermente beaucoup, et il exige dans son traitement beaucoup plus de soins et de précautions que celui des bêtes à cornes. A l'état frais, il jouit d'une supériorité marquée sur ce dernier; mais si l'on néglige les soins réclamés pour la conservation de ses propriétés, il devient en peu de temps inférieur. C'est probablement ce qui a fait naître, chez certains cultivateurs, l'idée que l'engrais de cheval est moins utile que celui des bêtes bovines.

La nourriture des chevaux étant plus substantielle, le fumier qu'ils produisent doit être meilleur et jouit de propriétés plus énergiques; et c'est, en effet, ce que l'expérience confirme. Mais de ce que son action est plus rapide, plus prompte, il en résulte qu'elle est moins durable, et il est impossible qu'il en soit autrement.

L'engrais renferme une certaine quantité de matières qui sont aptes à servir de nourriture à nos plantes cultivées; ces matières prennent un temps plus ou moins long avant d'être propres à être absorbées par les récoltes; c'est ce qui détermine la durée des engrais enfouis. Or, chez le fumier de cheval, la décomposition marche rapidement et ses principes nutritifs se trouvent ainsi en peu de temps mis à la disposition des plantes, qui peuvent même les absorber dans le courant d'une année. Voilà certainement une propriété dont on peut tirer parti dans certaines circonstances, par exemple, pour activer la végétation de certaines plantes. C'est une précieuse ressource mise à la disposition du cultivateur qui observe et sait se rendre compte de ce qu'il voit.

Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi ce fumier peut être nuisible aux terres légères et très-avantageux dans les sols humides et compactes. La paille qu'il contient s'interpose entre les particules du sol, favorise la pénétration de l'air, qui hâte l'assèchement de la couche arable et concourt à provoquer la fermentation dans l'engrais enfoui. Mais il y a plus; par la quantité de gaz qu'elle fournit et qui tendent sans cesse à s'échapper dans l'atmosphère, elle aide également à l'ameublissement du sol. Comme les sols argileux retiennent toujours une certaine quantité d'humidité, la paille peut se décomposer lentement, tandis qu'elle se dessècherait dans un sol sablonneux.

Mais il est un point très-important et qu'il ne faut jamais perdre de vue. Le fumier de cheval ne recevant pas une dose suffisante d'humidité par les urines, pour arriver à une bonne confection, doit être arrosé fréquemment; il faut ajouter beaucoup de liquide à celui qu'il renferme. Si l'on

néglige de l'arroser, il se dessèche promptement à cause de la grande valeur qu'il dégage; il perd de son poids et se dépouille de ses qualités. Lorsque, au contraire, on le dispose en tas et que l'on a soin d'arroser, il fournit un engrais au moins égal ou plutôt supérieur à celui des bêtes-à-cornes.

On peut aussi éviter la perte de ses principaux fertilisants en le tassant fortement; on prévient de la sorte la pénétration de l'air dans l'intérieur de la masse: ce qui retient la fermentation. Une précaution également très-utile à la bonne conservation des propriétés de cet engrais, consiste dans l'application, sur le tas, d'une couche de terre de quelques pouces d'épaisseur.

"Le fumier de cheval, employé seul, dit Schwertz, ne convient qu'aux sols argileux, profonds, humides ou aux terrains qu'on appelle froids. Dans les terrains sablonneux et calcaires, il faut qu'il cède la place au fumier des bêtes-à-cornes."

"Le fumier de cheval, produit d'autant plus d'effet, dit Burger, que les individus dont il provient ont reçu pour nourriture une plus grande quantité de grains. La nature des excréments contribue aussi à la rapidité de leur décomposition et par conséquent à l'échauffement de la masse en putréfaction. Les déjections des chevaux nourris de grains s'échauffent promptement et fortement, mêlés à la paille; au contraire, celles des chevaux qui ne mangent que de l'herbe ou du foin ne développent qu'une faible chaleur et n'ont pas grande valeur pour les couches."

Au reste la valeur de cet engrais, n'est pas la même dans toutes les années; elle est subordonnée à la qualité de la nourriture, à la qualité de la litière et à l'exercice que prennent les animaux. "Plus la nourriture et la litière sont riches, dit M. P. Joigneaux, plus les chevaux travaillent, plus leur fumier a de la puissance."

LE FUMIER DE MOUTON.

Il paraît reconnu parmi les cultivateurs que le mouton est l'animal domestique qui, proportion gardée, fournit le plus de fumier, comparativement à ce qu'il mange. Ce fumier passe pour très-actif. S'il fermente lentement dans la bergerie, c'est à cause de la dureté des crottins, de la petite quantité des urines comparativement à la litière pailleuse, et aussi à cause du tassement qui est considérable; mais aussitôt que l'on expose le fumier aux influences atmosphériques, ou qu'on l'arrose dans la bergerie, la fermentation se développe avec rapidité.

"Le fumier de mouton, dit Schwertz, est sans contredit le plus substantiel de tous les fumiers d'étables. Moins chaud que le fumier de cheval, son action se fait sentir plus longtemps dans la terre que celle du fumier de bêtes-à-cornes. Son action n'exécède pas deux années et ne se manifeste très-sensiblement que pendant la première. Comme le fumier de mouton reste ordinairement jusqu'au moment de son application, dans les étables, où il est fortement tassé par les pieds des moutons et où il reçoit peu d'humidité, il ne présente que peu de symptômes de fermentation. Il ne se mêle que très-difficilement et très-imparfaitement avec la litière; de là la nécessité de le laisser très-longtemps dans les étables et l'inconvénient de donner trop de litière. Le fumier de mouton est propre à tous les terrains, mais, en comparaison avec le fumier de bêtes-à-cornes, il est plus propre aux terrains argileux, lourds et froids. Il est préférable à tous les fumiers pour la navette (espèce de navet propre aux bestiaux)."

Vandebrook considère le fumier de mouton comme étant le plus vigoureux de tous et comme précipitant la végéta-

tion plus que tout autre engrais. Il assure que, dans les terres humides et légères de la Flandre, six voitures de ce fumier en valent neuf de fumier de cheval; aussi recommande-t-il de ne l'employer qu'avec modération et de s'en abstenir dans les linieres.

D'après les propriétés dévolues au fumier des chevaux et à celui des moutons, il est facile de comprendre que l'on doit agir avec précaution dans leur emploi. Il est prudent de ne pas les accumuler sur le sol en trop grande quantité à la fois, si l'on veut éviter de nuire aux récoltes; il est préférable de les répandre à petites doses et de renouveler plus fréquemment la fumure. Toutefois il ne faut pas perdre de vue que la nature du terrain influe sur la quantité des fumiers que l'on peut lui confier: une terre compacte et froide pourra se ressentir avantageusement de l'application d'une fumure abondante, alors que des sols légers et chauds en éprouveraient de fâcheux effets.

LE FUMIER DE POULE.

Cet engrais, dont la haute valeur a été constatée dès la plus haute antiquité et qui a été à peu près le seul employé dans l'agriculture ancienne, par une de ces bizarreries dont l'histoire nous offre que trop d'exemples, est tombé dans l'oubli ou peu s'en faut.

Le fumier de poule, diront peut-être quelques lecteurs, ce n'est que ça? Mais le dernier cultivateur connaît le fumier de poule; il n'y a rien là de nouveau. Cet engrais a, en effet, quelque valeur; malheureusement la quantité produite dans chaque ferme est insignifiante; et, puis les poules coûtent plus qu'elles ne rapportent?

Tous les cultivateurs, il est vrai, connaissent le fumier de poule; mais comment le recueillent-ils? et dans quel état? Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ce précieux engrais reste une année et plus à fermenter sur le juchoir, et lorsqu'on songe soit à le mêler au fumier d'écurie, soit à le répandre seul, évaporé, détérioré, éparpillé, gratté par les poules, qui en emportent chaque jour au dehors une partie attachée à leurs pattes, il ne reste rien ou presque rien, et ce qui reste a perdu les trois quarts de sa valeur. Quant aux poules, à la manière dont elles sont traitées et conduites le plus souvent dans les fermes, elles coûtent parfois, en effet, plus qu'elles ne donnent, et c'est justice; comme les autres animaux, les poules produisent en raison des soins qu'elles reçoivent.

On ne s'occupe de la poule que sous le rapport de la production des œufs et de la viande, mais fort peu, que nous sachions, comme productrice d'engrais à bon marché, nous devons plutôt dire d'engrais pour rien.

La poule, à la fois l'agrément et la richesse de nos basses-cours, est cependant la plus admirable fabrique d'engrais que l'on puisse imaginer. Sous ce rapport et sous bien d'autres, aucun animal de la ferme ne peut lui être comparé. La poule, par ses œufs, ses poullets et sa chair, paye, et au-delà sa nourriture. Le cultivateur obtient son fumier pour rien, et quel fumier!

Par sa teneur en azote (1,79 par cent à l'état humide), lorsque les poules reçoivent une partie de leur nourriture en substances riches en azote, soit qu'on les leur donne, soit qu'elles se procurent en vers et en insectes au pâturage, ce fumier vaut à poids égal à l'état frais:

Un cinquième de plus que celui de l'homme (déjections mixtes pures); près de deux fois celui du mouton; près de deux fois et demie celui de cheval; près de quatre fois et demie celui de la vache; près de cinq fois celui du porc. Enfin il vaut plus de quatre fois le fumier normal de ferme.

pris dans un état moyen de dessiccation et composé ordinairement de paille et de déjections mélangées des animaux de l'exploitation.

De l'engrais *pour rien*, et qui, à poids égal, vaut jusqu'à cinq fois plus que celui de tous les autres animaux de la ferme, peut-on rien désirer de plus ?

S'il était possible de recueillir tous les excréments de la poule, ils paieraient seuls, à très-peu près, sa nourriture, déjà soldée par une partie seulement de ses œufs. La poule rend compte à son maître dans les 24 heures, et cela sans relâche quand on sait la diriger.

On reproche à la poule de prendre, lorsqu'elle a faim, sa nourriture là où elle se trouve, et de gaspiller, sans respect aucun pour les intentions du maître. Ceci n'est pas sérieux ; *laissons* aux autres animaux de la ferme toute liberté, et nous verrons ce qu'ils feront de nos champs et de nos jardins. En présence de ses inappréciables qualités, le défaut reproché à la poule, défaut qui ne lui est nullement particulier, mais qui existe chez tous les animaux, disparaît totalement.

Qu'est-ce que le guano du Pérou ? Pas autre chose que les déjections d'oiseaux plus ou moins marines, amoncelées pendant des milliers d'années, peut-être, sur le sol de certaines îles du Pérou.—Qu'est-ce que le fumier de poule ? Du guano, dont la richesse varie en raison des substances plus ou moins azotées absorbées par les poules, qui sont omnivores. En faisant entrer dans leur nourriture une forte proportion de matières animales : sang, chair, poisson, vers, etc., leurs déjections atteindraient à très-peu près la richesse en azote du guano du Pérou. Cependant on en fait aucun cas. Il y a des cultivateurs qui portent tous leurs soins à leur tas de fumier ; ils le saupoudrent de plâtre, le stratifient avec de la terre, l'arrosent quand le besoin s'en fait sentir, etc. Mais parmi ceux-là, les plus habiles, combien y en a-t-il qui ont les mêmes attentions pour leur *guano de poules* ? Comme nous l'avons dit, on laisse ce précieux engrais s'accumuler sous le juchoir, où il ne tarde pas à entrer en fermentation. Les vers s'y développent et le dévorent, sans compter que les insectes auxquels ils donnent naissance dévorent les volailles ; les poules le grattent, ses gaz fertilisants disparaissent, il perd ainsi presque toute sa valeur. Il est cependant bien facile de lui conserver toutes ses qualités.

Il faut d'abord, au moyen d'un entourage, où tombe les excréments de poules, empêcher les poules de le gratter. Ensuite il faut empêcher la fermentation de s'y développer, et voici un moyen qu'on trouvera facile : On prépare un mélange composé tout simplement de terre sèche de bonne qualité, au besoin passée au crible pour enlever les pierres, de cendres et de plâtre ; on les met dans la proportion suivante : 1 de plâtre, 2 de cendres et 3 de terre. On brasse le tout et on répand chaque jour une certaine quantité de ce mélange sur le sol du poulailler.

Pour une réunion de cinquante poules : on mélange 180 gallons de terre de bonne qualité, sèche et exempte de pierre et de mottes, avec 120 gallons de cendres et 60 gallons de plâtre, en tout 360 gallons, quantité suffisante pour une année.

Ce mélange doit être placé dans un lieu sec. Chaque jour on balaye le sol du poulailler et on jette sous le juchoir le résultat du balayage, en recouvrant tout le guano tombé pendant la nuit ; puis on répand sur le sol du poulailler environ 4 pintes du mélange ci-dessus. On fait tous les jours la même opération.

Le fumier de poule peut être employé dans cet état, mais il est infiniment plus profitable de lui faire subir pré-

ablement une légère fermentation, en l'établissant en tas dans un lieu abrité de la pluie, du vent et du soleil, et en l'arrosant avec du purin. Lorsque le guano de poule est ainsi resté en tas, deux à trois mois, ses différentes parties sont prêtes à servir immédiatement de nourriture aux plantes. Ses gaz n'ont éprouvé aucune déperdition et aucune odeur ammoniacale ne se fait sentir.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous apprenons par les derniers journaux arrivés d'Europe, que le gouvernement libéral chargé de gérer les affaires de l'empire d'Autriche, ne donne pas tout-à-fait le bonheur de ses administrés. Les membres du parlement sont réunis depuis le 20 octobre dernier ; mais ce qui s'y passe n'étant pas de nature à exciter le moindre intérêt dans le public, le télégraphe ne s'en est point ou presque point occupé. Il paraît cependant que les libéraux ne font pas mieux là qu'ailleurs. Loin de conserver ce qui fait le salut des sociétés, ils s'appliquent à le ruiner et à le détruire. Et ce ne sont pas seulement les bons principes qu'ils repoussent, le trésor lui-même, le trésor, qui était l'objet des plus tendres sollicitudes de ces Messieurs, a été si bien soigné que le budget accuse un déficit de douze millions de florins.

« Certains chiffres du budget, dit un correspondant de Vienne, sont fort instructifs et mettent en relief les beaux résultats du système libéral. Diminution dans la vente du sel et du tabac : symptôme d'appauvrissement ;—diminution du revenu des taxes et timbres : symptôme de stagnation dans le commerce et l'industrie ;—accroissement des taxes pour la régie du *loto* et du revenu des cartes à jouer : symptôme de décadence morale. »

Catholique, ayant une belle grande histoire et jouissant de ressources incomparables, l'Autriche aurait un beau rôle à remplir ; mais elle manque à sa glorieuse mission. Elle ne conserve plus avec l'Eglise que des rapports d'étiquette ; ce n'est plus cette fille pieuse recevant avec respect et reconnaissance les précieuses instructions de sa tendre mère, non ; elle préfère se laisser diriger par la mauvaise presse qui a la liberté de semer dans tout l'empire l'ivraie de l'erreur et du mensonge. L'éducation de la jeunesse y est maintenant et depuis quelques années à la merci des juifs, des protestants et des sociétés secrètes ; et la législation, trouvée en général trop catholique par les perfides conseillers qui ont aujourd'hui la direction du char de l'état, a été détruite et refaite à rebours : au point de vue de la licence, sans se préoccuper de l'âme et de la vie future.

Cependant elle subsiste cette noble Autriche, il lui reste encore quelques vestiges de vie, en dépit des efforts qu'on fait pour l'éteindre. Mais les *vaches maigres*, qui s'appliquent avec tant de malignité à dévorer les *vaches grasses*, ne finiront-elles pas par épuiser tous les trésors de subsistance ; et qu'advient-il alors ?

— En France, l'Assemblée nationale a repris, le 2 du courant, ses travaux interrompus depuis cinq mois ; mais elle ne semble pas promettre plus qu'elle n'a donné déjà. Cette pauvre France n'a plus d'hommes ; ou l'énergie de quelques hommes qu'elle possède est annihilée par la masse des incrédules et des tièdes. Va-t-elle se précipiter dans un abîme d'où elle ne pourra plus se retirer ? ou bien la Providence fera-t-elle un miracle pour la *sauver malgré elle* ?

Ce qui est bien avéré, c'est que le gouvernement de MacMahon ne semble préoccupé que d'une chose : obtenir un vote en faveur du septennat. Du reste il n'est guère question. Mais que sera-t-il ce pouvoir de MacMahon ?

Quel sera son esprit? Saura-t-il se montrer le défenseur du droit, le protecteur de l'opprimé, le vaillant soldat de l'Eglise?—L'indifférence sinon l'hostilité vis-à-vis de don Corde; la reconnaissance de Sarrano, le rappel de l'*Orenoque* semblent indiquer que le *maréchal* illustre que l'Assemblée a choisi pour chef de la nation, avec toute sa bravoure et sa magnanimité, n'est pas de l'étoffe dont se font les vrais souverains que réclament la France et l'Europe entière. Il a cédé devant des exigences insurmontables, dit-on.—Nous voulons le croire; mais ce qui s'est trouvé trop lourd pour son bras ne l'aurait pas été pour d'autres.

Tous les catholiques de la France sentent que le salut ne peut venir que d'en haut, que la sagesse des hommes n'aboutit à rien. Ils reconnaissent même qu'ils sont moins avancés aujourd'hui qu'aux premiers jours de l'existence de cette assemblée qui reçut pour mission de réparer les ruines, de faire renaître la prospérité, mais aussi de reconstituer l'ordre à l'intérieur et de reprendre, à l'extérieur, la grande politique traditionnelle de la France. Ils comptent sur Dieu pour changer les cœurs et retremper les volontés. C'est pourquoi ils organisent des pèlerinages, ils font des neuvaines et des prières publiques pour demander au Seigneur de se souvenir de ses enfants, de ne pas refuser une dernière bénédiction et d'ouvrir encore les trésors de sa miséricorde. Evêques, prêtres et laïques, tous les vrais catholiques s'invitent mutuellement à la prière, pour faire violence au Ciel. Voici ce que l'un d'eux, M. de Belcastel, membre distingué de l'Assemblée nationale, écrivait le 8 novembre dernier, au Révd. Père Piocard, un des promoteurs des neuvaines préparatoires des prières publiques:

"L'idée féconde vous est venue de préparer, par les sacrifices et les ardeurs les plus vives des âmes d'élite, la nation croyante, aux prières votées par l'Assemblée.

"Les évêques à l'envi vous encouragent par leur éloquence. Le Souverain Pontife accorde à votre œuvre une part de ces trésors naturels qu'aucun faux monnayeur de la pensée ne peut contrefaire et qu'aucun malfaiteur de la politique ne peut lui ravir.

"Simple membre de cette assemblée qui porte le poids redoutable des destinées françaises, sous l'oppression de la douleur dont je n'ai pas à me défendre en comparant à l'immensité de sa tâche le peu qu'elle a su faire, j'écoute avec concert des saints comme un appel de l'espérance, et je viens dire à vous: Merçi à mon pays: Le salut est là! et à mon Dieu: Pitié!

"Il ne suffit pas, je le sais, de s'incliner devant l'autel, pour demander la vérité, si l'on a pas le courage, quand elle se montre, de la regarder en face; il ne sert de rien de solliciter la grâce, si l'on attend à peine l'heure de sa visite pour lui être infidèle. Trop d'expériences ont fait voir ce que peut la défaillance ou l'orgueil de l'homme pour stériliser le don de Dieu, et ce n'est pas sans raison que le successeur de Pierre jetait naguère aux chrétiens en pèlerinage, comme un signillon de feu, cette parole éternellement vraie: *Ce n'est pas tout de prier, il faut agir.*

"Mais je sais aussi, qu'en vertu de la solidarité chrétienne, ceux qui prient et agissent bien obtiennent grâce pour ceux qui prient mal ou ne prient pas; de là vient que la prière d'un peuple est une puissance.

"Grâce à l'unité morale qui fait la vie des nations, à travers les fautes et les infidélités particulières, fut-ce du plus grand nombre, un peuple prie quand son âme prie; et de même qu'un arôme ne s'estime pas au nombre de ses molécules, mais à l'énergie de son essence, ainsi l'âme d'un peuple n'est pas la résultante matérielle de sa majorité nu-

mérique. Elle n'est pas enfermée dans l'urne où les faux sages croient lire tous les secrets.

"L'âme d'un peuple—et à cette heure je parle de la France—est la communion mystérieuse des âmes, éparpillées dans la foule, rapprochées sous le regard de Dieu, lesquelles, ayant faim et soif de la justice et enflammées de l'amour du pays, conçoivent de ses intérêts l'idée grande et vraie, regardent plus loin que l'heure présente, plus haut que l'horizon des affaires et le bourbier des plaisirs, s'inspirent, en leur patriotisme, de l'honneur, du devoir, de la prospérité durable et de la mission française dans l'univers.

"Qui a vu ces âmes?—qui a compté sur les hauteurs du sanctuaire, à l'ombre des solitudes sacrées, sous les milliers de toits obscurs où se déploient d'héroïques vertus, au fond de ces châteaux que l'on colonie, les femmes fortes, les moines macérés, les chrétiens fidèles, les nobles familles dont les pères sont morts pour la France et qui désirent à leurs fils une mort pareille, les prélats capables de s'immoler pour le salut du peuple?

"Celui-là seul qui les aurait comptés, qui aurait surpris tous les pleurs de la femme et entendu le battement de tous les cœurs virils, pourrait dire ce que pèsera devant Dieu la prière de l'âme française. Ce qui est certain, c'est que cette âme n'est pas morte, parce que Jésus-Christ est vivant en elle. Un peuple qui sait garder son Dieu garde avec lui l'impassible espoir de recouvrer sa grandeur.....

"Que tous ceux qui aiment la France et croient en Dieu s'unissent dans l'adoration et déposant tout amour-propre, tout intérêt propre, la passion et l'esprit de parti, adressent au maître des peuples, juge de leurs mandataires, la plus humble et la plus ardente des supplications.

"Prière pour que les ennemis ouverts ou cachés de la France soient déjoués dans leurs desseins, pour que les persécuteurs de l'Eglise soient éclairés ou confondus, et, qu'après des épreuves simultanées, Dieu associe le relèvement de la France au triomphe de Jésus-Christ...

"Prière surtout pour que la France, dans les années de grâce dont la Providence semble vouloir lui faire don, se souvienne de ses malheurs et de ses fautes, se régénère elle-même par le travail, la moralité, la foi religieuse, et comprenne enfin qu'il n'est pour elle qu'un moyen de retrouver l'ordre, l'autorité, la liberté, la puissance: chercher le règne de Dieu et de la justice.

"Prière afin que chacun, dans sa sphère, remplisse les devoirs publics, que les forces vitales du pays, clergé, magistrature et armée méritent et obtiennent de plus en plus l'estime et le respect.....

— La dernière Session du deuxième parlement de Québec, ouverte jeudi dernier par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Ed. Caron, promet d'être très-sérieuse et très-intéressante. Plusieurs questions ont été signalées à l'attention des députés dans le discours du Trône: Législation sur les élections, chemins de fer, immigration et rapatriement des canadiens émigrés, transaction des Tanneries.

On affirme que les membres de l'opposition se préparent à livrer l'assaut aux banquettes ministérielles et à essayer de faire épronver aux conservateurs de la Province de Québec le sort qu'ils ont subi à Outaouais.

La seule question à exploiter pour en arriver là, serait l'échange des terrains près des Tanneries. Mais comment les ministres actuels seraient-ils donc coupables de cette échange? Peuvent-ils être accusés de malhonnêteté ou d'imprévoyance à propos de cette transaction, si toutefois malhonnêteté ou imprévoyance il y a eu?—Evidemment, non, puisqu'ils remplacent justement la ministère retiré pour

avoir transigé cette affaire. L'opposition ne peut avoir les sentiments du loup de la fable qui croquait un jeune agneau pour des injustices que celui-ci avait commises lorsqu'il n'était pas encore né.

Mais on qu'on dono le nouveau ministère a-t-il mérité la mort?—Veut-il protéger les anciens ministres et empêcher qu'on éclaircisse leur question? Si oui, M. de Boucherville a tort, et tout le parti qui le soutient s'il approuvait cette manière d'agir, serait aussi repréhensible.—Mais non; ce n'est pas ce que veut l'honorable Premier. En aucune façon, le discours du Trône le dit expressément, il ne veut empêcher de faire le grand jour sur la conduite de M. Ouimet et ses anciens collègues; il veut rendre justice complète au public comme aux individus.

Mais que demande le public?—Le public veut savoir la vérité sur l'affaire des Tanneries, il est lassé d'entendre des accusations aussi graves; il veut voir clair et exige que ses mandataires prennent les moyens de lui faire connaître enfin le fond de la question; c'est une enquête qu'il demande, et une enquête impartiale et exacte, et si l'on découvre qu'il y a eu malversations ou maladresse il demande que justice et réparation soient faites.

Mais les particuliers intéressés, M. Ouimet et ses amis, veulent précisément la même chose. Il dit en effet, en présentant sa résignation au Lieutenant-Gouverneur: "Pour moi, je demande qu'il soit institué une enquête, soit au moyen d'une commission royale émanant avant la prochaine Session, soit par la Chambre d'Assemblée à sa Session prochaine, pour s'enquérir des faits et des circonstances qui se rapportent à la transaction du terrain des Tanneries." Et c'est encore la faveur qu'il sollicite aujourd'hui; il promet de prouver qu'il a toujours agi honnêtement et franchement, qu'on a dénaturé ses intentions et qu'il est victime de la calomnie.

Aussi, va-t-elle être faite cette enquête, puisque tout le monde la veut; et le ministère Boucherville désire la faire le plus promptement possible et avec le plus grand soin.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas en quoi l'attitude du Gouvernement à propos de cette question n'est pas parfaitement raisonnable, et nous ne voyons pas ce qu'on peut y trouver à redire.

Ah! s'il y a des coupables, et que M. de Boucherville ne prenne pas les moyens de les punir, alors sera venu le temps de lui faire la guerre; et si le parti conservateur voulait appuyer cette lâcheté, c'en serait fait de lui; il ne mériterait plus de commander; il devrait aller étudier son histoire et réapprendre les principes de religion, de justice et d'honneur qui ont fait jadis sa gloire.

La Picote

Plusieurs de nos abonnés, de différents endroits, nous informent que la picote (variole) sévit d'une manière alarmante, surtout parmi les enfants. Afin de diminuer autant qu'il se peut les terribles effets de cette maladie épidémique nous conseillons à nos lecteurs la plus grande propreté dans les maisons, sur leurs personnes et dans le voisinage de leurs maisons. Là où cette épidémie est maligne, les conseillers municipaux devraient établir quelques règlements, après avoir pris les avis du médecin ou des médecins de la paroisse.

Voici ce que disent des médecins qui ont fait un étude spéciale sur cette maladie:

"Cette affection inflammatoire consiste en une fièvre contagieuse au plus haut degré, et contre laquelle il n'y a de préservatif certain que la vaccine. Il est très-rare que le même individu en soit attaqué deux fois dans sa vie; il y en a cependant quelques exemples. La variole frappe plus souvent les enfants que les adultes; mais elle peut atteindre tout le monde, sans distinction

de sexe ni d'âge; elle se manifeste également dans toutes les saisons; mais elle règne plus particulièrement au printemps et en été. On a remarqué que lorsqu'elle éclate dans une localité sous forme épidémique, elle se propage constamment dans la direction du vent.

"La variole est toujours précédée d'un malaise pénible plus ou moins prolongé. Les trois premiers jours, ceux qui en sont atteints se plaignent de malaise, de douleurs vives dans les reins et dans le dos, de courbature (lassitude dans tous les membres) et à ces symptômes succède l'éruption qui a lieu le plus souvent le quatrième jour. Ils ont un violent mal de tête, quelquefois du frisson au début, et quelquefois aussi des vomissements. Le délire et les convulsions peuvent se manifester chez les enfants. Souvent il y a constipation dans la variole.

"Ceux qui éprouvent les malaises peuvent se considérer comme atteints; il est prudent alors de se confier sans retard aux soins du médecin. Plus le malaise est court, plus la maladie, dont il constitue ce qu'on nomme la période d'incubation, doit être grave et dangereuse; elle est toujours beaucoup plus pour les adultes que pour les enfants. La période d'incubation est suivie d'une fièvre qui caractérise la véritable invasion de la maladie; l'éruption se montre habituellement quatre jours après l'invasion, quelquefois un peu plus tôt jamais plus tard; ces particularités sont utiles à connaître pour régler en conséquence les soins et les précautions dont on entoure les malades atteints de la variole.

"Quand la maladie suit son cours normal, sans complication avec des affections d'une autre nature, la variole est discrète, c'est-à-dire que les boutons de l'éruption sont distincts les uns des autres. C'est toujours aux mains et au visage qu'ils se montrent en plus grand nombre et en premier lieu. Les boutons entrent en suppuration du deuxième au troisième jour après qu'ils ont commencé à se montrer. C'est alors que se manifeste une ophthalmie consécutive qui prive pendant quelques jours le malade de l'usage de ses yeux, mais qui n'a pas habituellement de conséquences fâcheuses pour l'organe de la vue. Vers le milieu de l'éruption, il survient presque toujours une reprise de la fièvre secondaire, accompagnée d'enflure aux lèvres et sur toute la face. Une salivation très-abondante du sixième au septième jour de l'éruption est l'indice d'une terminaison favorable et prochaine; il faut éviter tout ce qui pourrait l'entraver. Les boutons se dessèchent complètement du onzième au douzième jour, et le malade entre immédiatement en convalescence.

"Il en est autrement quand il survient des complications qui réclament toute l'attention du médecin. On doit s'attendre à des accidents de ce genre lorsque la variole au lieu d'être discrète est confluente, c'est-à-dire quand les boutons sont d'abord distincts, finissent par se rejoindre et se confondre les uns dans les autres. Les complications s'annoncent par des vomissements souvent accompagnés de convulsions chez les jeunes enfants. Le malade est ensuite en proie à des accès de toux violente, indice d'un engorgement du poulmon qui rend sa situation très-fâcheuse.—Comme on ne sait jamais, au début de la variole, si la marche en sera simple ou compliquée, c'est assumer une grave responsabilité que de traiter légèrement cette maladie, qui du reste, qu'elle soit grave ou bénigne, est toujours en dehors du domaine de la médecine domestique.

Voici maintenant quelques recommandations adressées aux personnes qui sont chargées de soigner les malades atteints de la picote:

"Le malade sera tenu chaudement au lit; mais il faut bien se garder, comme on le fait très-souvent, de le surcharger de couvertures, et de tenir la chambre entièrement close; cette déplorable habitude a pour conséquence de favoriser des congestions souvent très-graves, soit vers le cerveau, soit vers le poulmon. Le lit doit être à peine plus couvert qu'à l'habitude; la chambre, pendant l'hiver, sera chauffée à 18 degrés tout au plus. L'air y sera fréquemment renouvelé, soit en ouvrant les fenêtres, s'il fait très-chaud, soit par la porte de la porte voisine. La propreté est aussi nécessaire que le renouvellement de l'air. Une fois donc que l'éruption sera terminée, on changera le plus fréquemment possible le linge du corps et les draps du lit. S'il y a une transpiration abondante, il faut prendre alors quelques précautions particulières. "Alors, dit le Dr. Beaugrand, tout étant bien fermé, on

glasse des serviettes chaudes sur les épaules, sur le dos et sur le devant de la poitrine du malade, on enlève la chemise, on essuie soigneusement le corps et on passe une nouvelle chemise chauffée, puis on porte le malade dans un lit préparé à côté du sien et légèrement bassiné."

Une des conséquences les plus fâcheuses et les plus redoutées de la peste, ce sont les cicatrices et les coutures qu'elle laisse sur le visage de ceux qui en sont atteints. C'est un médecin seul à se prononcer sur le choix ou l'application des divers moyens imaginés pour prévenir la difformité des cicatrices. Tout ce que l'on peut recommander aux gardes-malades, c'est d'aborder avec le plus grand soin la suppuration des pustules, surtout de celles des paupières, de maintenir constamment libre l'ouverture des narines et d'ouvrir de bonne heure les foyers de suppuration.

Voici quelques précautions à prendre, publiées dans la *Gazette de Sorel*:

"On ne saurait trop, dans les endroits où cette maladie a fait son apparition, arérer les maisons. A cette saison de l'hiver on chauffe beaucoup les appartements, et on aère peu, sous prétexte de ménager le bois. De là le germe de plusieurs maladies, consistant dans l'air vicié des maisons. Donc, aérez vos maisons! Nous conseillons aussi l'usage constant des désinfectants, tels que la chlorure de chaux dans les maisons et la couperose dans les lieux d'aisance. On doit aussi éloigner les malades des autres membres de la famille. Les étrangers n'ont que faire de fréquenter les maisons où la maladie existe; c'est le moyen de la répandre partout et de décimer les familles. En cela, cependant, il faut suivre les règles de la prudence et de la charité chrétienne."

Aux cultivateurs dont les terres sont mauvaises ou épuisées

Le cultivateur est bien celui qui, sur la terre, subit le plus scrupuleusement la punition infligée à l'homme, lorsque son créateur le condamne à gagner son pain à la sueur de son front.

En effet, soumis aux plus durs travaux, exposé à toutes les intempéries des saisons, bravant la chaleur et le froid, la pluie et les orages, rien ne peut arrêter l'activité du cultivateur laborieux qui désire obtenir d'une terre, souvent ingrate, le pain de chaque jour pour lui et sa famille.

Voilà, certes, un tableau bien sombre et peu encourageant pour le jeune homme qui veut se livrer aux travaux des champs; mais, comme toute médaille a son revers, je m'empresse de déclarer de suite, que si le cultivateur est condamné à un rude et pénible travail, à lui aussi sont réservées des jouissances bien douces et bien pures.

Quelle grande satisfaction n'éprouve pas l'agriculteur, lorsqu'après la moisson il lui est donné de contempler son grenier bien rempli et ses granges bien fournies; aussi, ne lui reste-t-il plus qu'à réaliser, en bon écu sonnante, le produit de son travail.

Mais en agriculture comme dans le commerce, pour arriver au succès, le cultivateur doit mettre dans son travail de tous les jours, l'intelligence nécessaire.

Cette intelligence, ne peut s'acquérir que par l'étude et la pratique; cette dernière, doit être raisonnée et basée sur l'expérience et l'observation, car sans cela, elle n'est plus qu'une routine: ce qui à mon avis est la plus grande plaie du pays. Il faut avouer, que si la culture est aussi arriérée en Canada, le cultivateur n'en est pas le seul responsable; admettons franchement, que cette partie si importante de notre économie politique, a été bien peu comprise jusqu'ici. Espérons, qu'à l'avenir, l'on saura y porter plus d'attention.

Pour celui qui n'est pas rongé par l'égoïsme et désire être utile à ses semblables, c'est un devoir de faire connaître les moyens qui lui ont permis de réussir dans une entreprise. Avec le doux espoir de rendre quelques services à mes confrères en agriculture, je me permettrai de leur exposer les différents essais, les expériences multipliées que j'ai faites pour obtenir un résultat; résultat que je considère, aujourd'hui, comme une garantie pour l'avenir.

Je rappellerai d'abord, qu'en 1872, à la demande de l'éditeur du *Journal d'Agriculture*, de St. Hyacinthe, mes quelques causeries agricoles publiées dans l'*Événement* de 1867 et 1868, furent

mise en brochure. Dans ces causeries, je donnais le récit de mes travaux sur une terre épuisée; je dois avouer que depuis, j'ai quelque peu modifié mes idées, sans cependant m'éloigner d'un iota de mon axiome: "Faire rendre à la bonne terre, autant qu'il est possible, et améliorer la mauvaise aux dépens de la bonne."

En 1864, je fis l'acquisition d'une terre d'environ 200 arpents dont 160 en culture; je ferai remarquer que cette terre située à l'île d'Orléans, ne présente nullement l'uniformité que l'on rencontre dans beaucoup d'endroits du pays mieux favorisés. L'on y voit toutes espèces de terres, et distribuées d'une manière très irrégulière, ainsi une pièce de terre forte sera suivie d'une pièce de terre sablonneuse, celle-ci sera suivie d'une pièce de terre jaune, puis de la terre forte, etc., de sorte qu'il me fallut faire un choix, et faire subir à chacune de ces pièces un traitement spécial.

Fidèle à un autre axiome, souvent répété dans mes causeries, avant tout, il faut du foin. avec du foin on a des animaux, avec des animaux, on a de l'engrais, avec de l'engrais, du foin, de la paille, du grain et du pain, et je puis ajouter aujourd'hui, de l'argent, tout mon travail fut concentré à la culture du foin.

L'augmentation rapide de la main-d'œuvre et la courte durée des saisons contribuèrent beaucoup à me faire prendre cette détermination; mes opérations furent donc dirigées sur les meilleures pièces de ma terre.

Avant de faire connaître la manière dont j'ai procédé, je ferai remarquer que ma ferme était dans un état d'épuisement complet, l'on s'en convaincra facilement par le rapport suivant: Bien que d'une étendue assez considérable, la récolte sur cette terre, lors de mon acquisition, consistait en 15 voyages de mauvais foin, 3 minots au minot de grain, et de plus, en un très-pauvre paille.

J'attire spécialement l'attention de mes confrères sur cette dernière partie, vu qu'ils seront à même de faire la comparaison avec le résultat obtenu après 10 années de culture.

L'on concevra facilement, qu'avec la quantité de fourrages plus haut mentionnée, cette terre ne pouvait entretenir un grand nombre d'animaux, et nécessairement l'engrais me faisait défaut.

Alors, je conçus l'idée d'adopter comme engrais un mélange de terre de savanne, et de chaux, employé pour un seul labour. J'opérai de suite sur une étendue de 20 arpents que j'ensemencé au printemps en avoine et en graine de mil et trèfle. Je n'eus qu'à me réjouir de cet essai, le résultat en fut merveilleux, et je ne puis que conseiller à ceux qui ont ce précieux engrais à leur disposition d'en agir ainsi. Comme garantie de leur succès, je leur affirme que depuis dix ans ces prairies m'ont toujours donné pleine satisfaction; et l'année dernière encore, une de ces pièces ainsi préparée, me rapportait 300 bottes à l'arpent. Le seul traitement que je leur ai fait subir depuis a été un léger hersage, après la coupe du foin, tous les 3 ou 4 ans; cette dernière opération est fortement recommandée et strictement suivie par nos confrères les fermiers Haut-Canadiens.

Dès la troisième année de ma culture, je me trouvais en état de me livrer à l'élevage des animaux, et pour cela, je fis le choix des meilleurs sujets. Mais la position exceptionnelle dans laquelle je me trouvais, d'être absent de ma ferme durant l'hiver, me contraignit, après cinq années d'essais, à abandonner cette bonne pratique, l'une des plus douces jouissances du cultivateur.

Pour toute explication de la détermination qu'il me fallut prendre, je ferai remarquer qu'il est très-difficile de se procurer des fermiers assez intelligents et assez soigneux pour donner sans contrôle, tout le soin nécessaire à un bétail choisi. Vu les sacrifices qu'il me fallait faire et les pertes que je subissais, je me décidai à adopter un autre système. Je vendis mon bétail et congédiai mon fermier, décidé à faire faire, à l'avenir, mon ouvrage à la journée. Je dus alors renoncer à la culture des légumes et me vouer entièrement à celle du foin.

Comme je considérai dans le temps comme un malheur fût précédé par mon plus grand bien.

Je ferai remarquer de suite que, lorsque l'on possède une terre ne poussant pas de mauvaises herbes, c'est un avantage d'arriver du premier coup à la culture du foin, sans passer par les légumes.

G. LA RUE.

Agriculteur Pratique.

Québec, 1er déc. 1874.—L'Événement.—(A suivre).

Petite Chronique

La loi des écoles du Nouveau-Brunswick.—On annonce qu'à St. Jean du Nouveau-Brunswick, parce que les taxes civiques et des écoles n'avaient pas été payées, on a mis le 28 novembre, les biens de l'Evêque catholique et du curé, savoir: une voiture appartenant à Sa Grandeur, les meubles du Père Murray, et les livres du Père Chapman. Peut-on s'imaginer rien de plus odieux?

Ambroise Lépine.—M. A. Lépine supporte toujours avec courage le poids de la captivité. Durant les deux premiers jours de sa détention, il portait les fers, mais depuis lors, il est parfaitement libre dans sa cellule et dans une autre pièce voisine, et beaucoup mieux traité, grâce à ses amis. Tous les jours, il reçoit la visite du Révd. Père Lacombe, et voit aussi très-souvent les membres de sa famille.—*Le métré.*

La question de l'eau.—Nous lisons dans la *Semaine Agricole*: "Les puits sont, dit-on, presque partout privés d'eau et beaucoup de cultivateurs ont vu arriver l'hiver avec la peu consolante perspective d'aller chercher à plusieurs milles de distance l'eau nécessaire à leurs bestiaux. L'an dernier, nous avons traité assez au long cette importante question de l'approvisionnement de l'eau dans nos fermes, et plus d'un lecteur, après avoir lu nos articles, en est venu à la conclusion que deux choses sont maintenant requises en face de sécheresses périodiques que nous subissons: 1o. le creusement de puits plus profonds, et 2o. la coopération ou l'association de plusieurs cultivateurs ensemble pour la création de ces puits avec pompes mues par le vent, des réservoirs à l'abri de la gelée et des conduits souterrains pour transmettre l'eau aux fermes et résidences des divers associés. Nous sommes heureux de voir que l'on agit en certains endroits la formation de semblables sociétés, et nous espérons que la présente disette d'eau que nous subissons aura pour effet de faire adopter des mesures de progrès par un nombre encore plus grand d'intéressés.—*La Semaine Agricole.*

La culture des atocas.—Le New-Jersey a à présent 4,969 acres de consacrés à la culture des canneberges ou atocas, et le montant du capital investi dans cette culture est de \$1,662,130. La récolte de l'an dernier était de 116,409 minots, valant sur le champ \$224,716 ou 13½ par cent du montant entier du capital. La récolte de cette année sera un peu inférieure; on prévoit qu'elle ne dépassera pas 80,000 minots.

La récolte des atocas au Cap Cod et dans les îles avoisinantes est estimée pour cette année à 70,000 minots; dans les autres parties du Massachusetts et le Rhode-Island, 35,000; dans le Wisconsin, le Minnesota, l'Indiana et le Michigan 50,000, dans New-York, 5,000; ce qui donne un total de 250,000 minots. En portant le prix du marché à une moyenne de \$3 le minot, la récolte entière serait de \$750,000. \$3 par minot est un prix relativement bas comparé à celui qu'obtiennent les atocas sur les marchés de Québec, car ici, aux prix qu'elles se vendent en détail, ce serait entre \$5 et \$6 le minot. Trois quarts de million de piastres pour une récolte dans des terrains à peu près de nulles valeurs pour toute autre culture! Qui nous empêcherait de suivre cet exemple? Que d'endroits n'avons-nous pas? Les quelques essais qui ont été faits en petit dans cette Province ont produit les meilleurs résultats. Espérons que quelques-uns de nos intelligents cultivateurs ne manqueront pas de mettre à profit cette nouvelle source de richesse.—*Le Cultivateur.*

Un accident survenu à la presse servant à imprimer la *Gazette des Campagnes*, a été la cause du retard apporté à l'expédition du présent numéro.

RECETTES

Chaussures humides

Il arrive souvent que le cultivateur exposé par son travail du dehors à toutes les intempéries de l'hiver, entre le soir au logis avec ses chaussures tout humides, et c'est à peine s'il peut s'en servir le lendemain, tant elles sont mouillées et déformées. Voici un moyen très-simple pour obvier à cet inconvénient: Quand vous êtes vos chaussures, remplissez-les complètement d'avoine

très-sèche. Ce grain retenant parfaitement l'humidité, absorbera entièrement l'eau que contiennent les chaussures, et l'avoine se gonflant donnera à la chaussure sa forme ordinaire, séchant de plus le cuir sans qu'il ait durci. Le lendemain matin, ôtez cette avoine pour la remettre dans un sac et la faire sécher près d'un poêle, afin que vous puissiez vous en servir au besoin. Par ce moyen vous éviterez les désagréments des chaussures humides.

Oreillers et matelas

Il arrive que les matelas et les oreillers acquièrent à la longue une odeur désagréable et souvent dangereuse sous le rapport hygiénique. Il importe, pour éviter cet inconvénient qui pourrait être une occasion de maladie, de laver le couffin ou la toile, et faire sécher au soleil la plume pendant quelques heures; ou ce qui est mieux encore pour ceux qui ont des fouras, de faire sécher cette plume dans des sacs, après que le pain aura été retiré du four.

A VENDRE A BON MARCHÉ
MOULINS A BATTRE,
AVEC POUVOIRS A CHEVAUX,
PATENTÉS

CES Moulins sont reconnus par toutes les Sociétés d'Agriculture et par le public comme étant les moulins les plus perfectionnés et les plus complets qui aient jamais été manufacturés en Canada.

En vente chez :

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| B. Huot dit St. Laurent..... | à Lévis |
| Hospice Marceau..... | St. Henri |
| Jules Casgrain..... | L'Islet |
| Aug. Dupuis..... | St. Roch des Aulnaies |
| P. Dessaint..... | Kamouraska |
| Louis Miller..... | Kamouraska |
| Elzéar Pelletier..... | Rivière-du-Loup |
| Glovis Dionne..... | St. Philippe |
| Aug. Casgrain..... | Rivière-ouelle |
| J. Montminy..... | Ste. Marie Beauce |

A VENDRE

1o. Le magnifique domaine seigneurial de St. Louis Kamouraska, de la contenance de trois cents arpents plus ou moins en superficie, le tout dans un état de culture parfait et amélioré; ayant obtenu au concours agricole de l'an dernier le premier prix comme ferme la mieux tenue du comté. De plus l'ancien manoir et autres bâtisses à l'usage de son exploitation, avec tous les droits de chasse et pêche sur les grèves en arrière, comprenant aussi un vaste et splendide cottage en construction, au milieu d'un bosquet charmant sur un cap, l'un des sites les plus pittoresques et les plus beaux du pays.

2o. Les îles de Kamouraska au nombre de quatre, situées en face du domaine et du village, connues sous les noms de l'Isle aux Corneilles, l'Isle aux Patins, Isle Brûlée et Isle Providence avec aussi les Islets et les droits de chasse et pêche. Ces îles possèdent les pêches les plus importantes et les plus fructueuses de la Côte Sud.

3o. La moitié indivise d'un moulin à farine, connu sous le nom de grand moulin, situé à St. Pascal sur l'un des plus forts pouvoirs d'eau, offrant des grands avantages pour la construction de manufactures. Avec ensemble un terrain de huit arpents en superficie et plusieurs bâtisses, le tout à proximité de la voie ferrée.

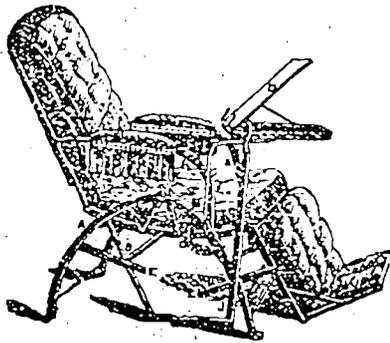
Pour les conditions s'adresser à Kamouraska à IVANHOE TACHÉ, écrivain, Propriétaire, A Québec, à MM. C. A. P. PELLETIER, M. P. et JULES TESSIER, A Montréal, à MM. EDOUARD MURPHY, ALPHONSE HUDON et J. B. BOLLAND, Négociants, A Ottawa, à GEORGE DUVAL, écrivain, Secrétaire Privé de l'Hon. Ministre de la Justice.

Kamouraska, 14 nov. 1874.

PRIME. Nous commencerons lundi à expédier les primes offertes à nos abonnés, en suivant l'ordre de réception du prix d'abonnement. Ceux qui nous feront parvenir durant le mois de décembre le prix d'abonnement pour la nouvelle année auront droit à la prime. C'est le temps où les cultivateurs se font un devoir de payer leurs dettes; qu'ils mettent de côté la part qui revient à la *Gazette des Campagnes*, et qu'ils nous la fassent parvenir au plus tôt. Il y a à peu près 800 abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement de l'année dernière, parmi lesquels quelques-uns nous doivent plusieurs années d'arrérages; et 1300 qui ont à payer la nouvelle année d'abonnement.

LA CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

FIRMIN H. PROULX,
Agent.



EN VENTE A
Ste. Anne de la Possière.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Rappuni avec orin frisé \$30. Meilleure qualité en Terry de fantaisie, Rapps et Damas, fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE.,
Soleils Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.
245, Rue St. Jacques, Montréal.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef : 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada : 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

Les personnes de Ste. Anne et des environs qui désireraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent local

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE
PAR HUBERT LARUE

Le soussigné informe M.M. les Commissaires d'Ecoles, ainsi que les Instituteurs et les Institutrices que l'Éditeur-Imprimeur a fait, à la librairie de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pociatière, un dépôt de ce "Petit Manuel d'Agriculture" qui sera rendu au même prix qu'à Québec et à Montréal, à savoir : 10 centimes (-12 sous) l'exemplaire, 6 chelins la douzaine.

FIRMIN H. PROULX, Imprimeur-libraire

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES :

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centimes
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvinaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	35 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passez, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Bérat	25 "
Jeanné d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de.. GUSTAVE NADAUD
COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH
LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens
En vente chez

A. LAVIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique.
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, décembre, 1874.

L'ESCOMTE AUTORIZÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.